



Collectif national NON au 19 mars 1962

Siège social :

Toulon, le 21 janvier 2018

Madame Georgette ELGEY

Merci, madame, pour votre courrier du 17 janvier 2018; désolés de vous avoir vexée en vous écrivant en R.A.R., mais vous ne pouvez pas imaginer le nombre de « personnes officielles » qui ne répondent pas à nos questions ! Par exemple, Monsieur le Président de la République, François Hollande, son secrétaire d'État aux Anciens Combattants, Jean-Marc Todeschini, ainsi que plusieurs préfets de Région et le Directeur de l'ONAC, de ces régions..

Dans votre réponse, vous privilégiez le témoignage du colonel Alain de BOISSIEU. Mais, désolés de vous contredire, nous persistons à affirmer que ce sont des mensonges !

Pourquoi ne croyez-vous pas des témoins physiques de ce jour-là, encore en vie ? Le fait d'avoir écouté à la Radio, en direct, a plus de poids pour nous, que des écrits du gendre du Général... Ce qui est surprenant de votre part, réputée pour être une historienne honnête, est que vous accordiez plus d'importance à des écrits datant de 1982 qu'à nos témoignages de l'époque, antérieurs de 24 ans.

Nous affirmons, qu'il n'y a jamais eu de coupure dans le discours du 06 juin 1958. Je vous le répète, nous étions des centaines de milliers de Français d'Algérie à écouter en direct les discours du chef de l'État. Celui du 6 juin n'a pas pu être tronqué...

Permettez-nous de penser que vous vous basez sur de vagues témoignages; ce ne sont pas des sources indiscutables.

Je vous demande à nouveau d'aller sur le lien suivant: <http://oran1962.free.fr/Falsification-gaulliste.html> la falsification gaulliste y est prouvée. Nous permettez-vous d'y mettre en ligne, votre réponse ?

Le colonel de BOISSIEU avait 68 ans lorsqu'il a rédigé son livre « *Pour servir le Général* »; à cet âge, chacun peut prendre une certaine liberté avec la Vérité... En affirmant que son récit est mensonger, nous attendrons avec impatience, que la famille de BOISSIEU nous intente un procès en diffamation. D'ailleurs le titre de son livre, prouve bien qu'il n'a été écrit que pour servir la Mémoire du Général, quitte à modifier l'Histoire... Qui peut nous prouver que cette bande son a été trafiquée. Qui la détient ? Il ne suffit plus d'affirmer...

Veillez croire, Madame Georgette ELGEY, à nos sentiments les plus distingués.

Hervé CUESTA, président